

"Louange à Dieu.

Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple.

C'est avec des sentiments de gratitude et de fidélité, conjugués à une volonté d'engagement sans faille, que nous célébrons aujourd'hui le 31-ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte.

Cette gratitude, nous la devons d'abord à l'égard de l'architecte et concepteur de cette Marche, Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu honore son éternelle demeure. Nous en sommes également redevables à ceux qui y ont participé et à l'ensemble du peuple marocain qui a consenti tant de sacrifices dans cette épopée pacifique grâce à laquelle notre pays a pu rentrer en possession de ses provinces du Sud.

Quant à la fidélité, elle est également de mise, en ce qu'elle est l'expression de l'attachement réaffirmé aux valeurs et principes incarnés par la Marche verte, en l'occurrence ceux d'une communion osmotique entre le peuple et le Trône, d'une unanimité fermement scellée autour de la nation unie, d'une mobilisation populaire constamment en veille, et d'une adhésion franche, totale et sincère aux valeurs de paix et aux vertus du dialogue.

Voilà pourquoi, depuis Notre accession au Trône, Nous sommes resté fermement attaché à ces principes dans la gestion des grands dossiers de la nation. Notre démarche a été celle de la démocratie authentique dont la vertu cardinale est de permettre aux forces vives de la nation et aux acteurs directement concernés de s'investir dans le traitement de ces dossiers dans le cadre du dialogue et de la concertation. Il en résulte que les décisions concernant les questions majeures et déterminantes pour la nation, se conçoivent et se construisent à la base, pour être affinées et finalisées au sommet.

C'est sur ces prémisses que s'est fondée Notre initiative d'octroyer à nos provinces du Sud une autonomie élargie dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale. De fait, nous nous trouvons déjà à une étape avancée dans le processus de concertation engagé aux niveaux national et local.

A cet égard, Nous saluons de nouveau le sens élevé du devoir et la grande réceptivité dont ont fait preuve les partis politiques en présentant leurs propositions constructives à Notre Majesté. Nous tenons également à rendre hommage aux efforts sincères et hautement patriotiques que déploie le Conseil Royal Consultatif pour les

Affaires Sahariennes -CORCAS-, Président et membres, tant pour défendre la marocanité du Sahara que pour préparer un projet sur sa conception de l'autonomie, en vue de le soumettre à Notre Majesté dans les semaines à venir.

Nous aurons ainsi parachevé les concertations engagées avec la plus large base populaire possible, tant au niveau local que national, afin de mettre au point la mouture finale de la Proposition du Maroc qui traduit les trois orientations fondamentales de notre politique intérieure et extérieure. Ainsi, au niveau national, Nous entendons aller résolument de l'avant pour consolider notre édifice démocratique par le biais d'une régionalisation avancée qui représente l'épine dorsale de l'Etat moderne dont nous sommes en train d'asseoir solidement les fondements. Sur le plan maghrébin et régional, Nous réaffirmons par cette démarche Notre attachement à l'unité du Maghreb arabe et Notre volonté d'épargner à cet espace, ainsi qu'à la région du Sahel et aux rives méridionale et septentrionale de la Méditerranée, les risques calamiteux de balkanisation et d'instabilité qu'engendrerait l'implantation d'une entité factice.

Cette redoutable hypothèse transformerait la région en un marécage glauque servant de repaire aux bandes de terroristes et de malfrats faisant commerce d'êtres humains et de trafic d'armes. Ce sont ces périls que le Maroc s'efforce de conjurer en proposant l'autonomie dans le cadre du grand dessein démocratique qui est le sien. Au niveau international, le Maroc réaffirme, par cette approche, sa volonté de continuer à honorer fidèlement son engagement pour une coopération franche et loyale avec l'Organisation des Nations unies, son Secrétaire général et le Représentant personnel du responsable onusien, pour aider à trouver une solution politique consensuelle, recueillant l'adhésion sérieuse de toutes les parties concernées effectivement par le conflit. Cela requiert une mobilisation accrue et davantage de ténacité pour contrecarrer les manœuvres et les complots des adversaires de notre intégrité territoriale. D'où la nécessité d'intensifier les efforts pour faire valoir la légitimité de notre droit et la pertinence de notre position. Le bien-fondé de notre cause est conforté par le soutien des puissances influentes et agissantes au sein de la communauté internationale, et par l'appui d'un nombre croissant de pays frères et amis. Le Maroc entend également poursuivre inlassablement son action en faveur du développement global et intégré de ces provinces qui Nous sont si chères.

A cet égard, Nous engageons tous les acteurs concernés, en l'occurrence les pouvoirs publics, les élus, le secteur privé, l'Agence pour la Promotion des Provinces du Sud et les habitants de ces si chères contrées, pour qu'ils agissent de concert, et que, parallèlement aux grands chantiers

structurants, ils accordent une attention particulière aux programmes touchant le vécu quotidien de nos fidèles sujets au Sahara. Il leur appartient ainsi de veiller à la nécessaire synergie entre ces programmes et les projets prévus dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, qui place ces provinces au premier rang de ses priorités.

Cher peuple.

La volonté qui Nous anime de traduire en réalité concrète et tangible nos options en matière de démocratie et de développement, ne se limite pas à la consolidation de notre intégrité territoriale. Elle concerne également toutes les questions nationales majeures. En effet, pour les traiter, nous avons adopté la même démarche consultative et inclusive, fondée sur la mise à contribution de toutes les parties concernées pour proposer les solutions les plus adaptées en la matière. Aussi avons-Nous tenu à ce que les questions afférentes à notre communauté établie à l'étranger, soient suivies avec la plus haute attention et fassent l'objet d'une nouvelle politique de l'émigration, comportant deux dimensions :

La première est externe. Nous y œuvrons pour défendre les droits de cette communauté dans les pays d'accueil et veillons à lui en assurer la jouissance à l'abri de toute discrimination. Cette démarche se fait dans le cadre des accords bilatéraux, conclus notamment avec les pays d'Europe.

A cet égard, Nous rendons hommage à nos citoyens expatriés, qui sont respectueux des lois en vigueur dans les pays d'immigration. Nous sommes, tout autant, attaché à la préservation de leur identité culturelle et religieuse, authentiquement marocaine, identité qui se fonde sur les principes de tolérance, de modération et de respect de la différence, ainsi que sur le souci d'incarner les valeurs constructives de l'Islam. La seconde dimension est d'ordre interne et national. Elle se caractérise par l'adoption d'une nouvelle politique équitable à l'égard de notre communauté à l'étranger. Celle-ci bénéficie, en effet, d'une sollicitude particulière de Notre Majesté, en reconnaissance de la position d'avant-garde qu'elle occupe parmi les forces vives qui contribuent activement au développement et à la modernisation du Maroc, à son rayonnement civilisationnel, à sa cohésion sociale et à son essor démocratique.

C'est dans cet esprit que Nous avons réaffirmé la nécessité d'assurer, pour les membres de notre communauté à l'étranger, les conditions propices à l'exercice plein et entier de leur citoyenneté, en veillant à élargir leur adhésion et leur participation dans tous les secteurs d'activité de la nation.

A cet égard, Nous sommes très fier de l'écho positif que Notre initiative a trouvé auprès de notre communauté. Voilà pourquoi, en réponse à l'aspiration de ses membres qui souhaitent s'impliquer effectivement dans cette dynamique participative, Nous avons décidé de suivre la même démarche démocratique graduelle qui a prévalu jusqu'ici.

Ainsi, après avoir octroyé à cette communauté le droit à la participation politique, en permettant à ses membres de devenir électeurs et éligibles dans leur patrie, Nous conforterons cet acquis démocratique par la mise en place du Conseil Supérieur de la Communauté Marocaine à l'Etranger.

A cet égard, Nous avons décidé de confier au Conseil consultatif des Droits de l'Homme -institution nationale plurielle et indépendante, chargée, entre autres missions que Nous lui avons assignées, de défendre les causes des Marocains résidant à l'étranger- le soin de mener de larges consultations avec toutes les parties concernées en vue d'émettre un avis consultatif concernant la création de ce nouveau Conseil, qui se doit d'allier, dans sa composition, les exigences de compétence, de représentativité, d'efficacité et de crédibilité.

A la lumière des recommandations qui seront soumises à Notre Majesté, en la matière, Nous édicterons le Dahir portant création du Conseil Supérieur de la Communauté Marocaine à l'Etranger que Nous installerons, par la grâce de Dieu, au cours de l'année 2007.

Nous tenons à faire de ce Conseil une institution efficiente, permettant aux membres de notre communauté à l'étranger d'être partie prenante dans le vaste renouveau que connaît leur patrie, le Maroc, et ce, d'autant plus qu'ils ont manifesté leur ferme attachement à leur identité nationale.

De même qu'ils ont exprimé leur volonté d'engagement et de mobilisation pour assurer l'essor de leur pays, défendre son unité et s'investir dans le projet de construction d'une société démocratique développée.

Ce projet sociétal, Nous en poursuivons résolument la réalisation avec une détermination sans faille, pour le plus grand bien de toutes les composantes de notre vaillant peuple, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Wassalamou alaikoum wa rahmatoullahi wa barakatouh"".